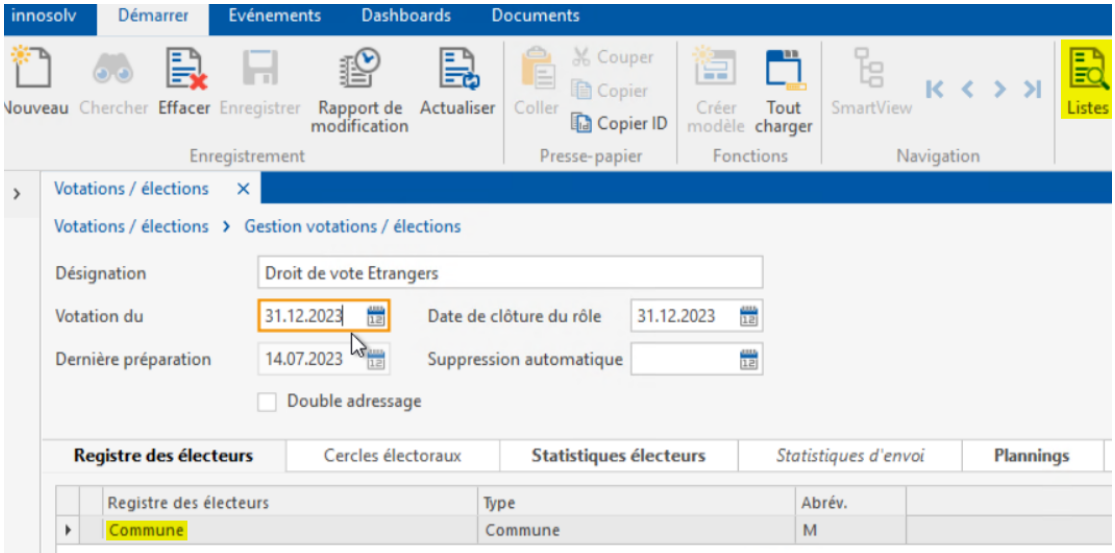
Electeurs·trices atteignant l'âge de 18 ans durant l'année

Florian Cattin - 2023-09-22 - Commentaire (1) - innosolvcity

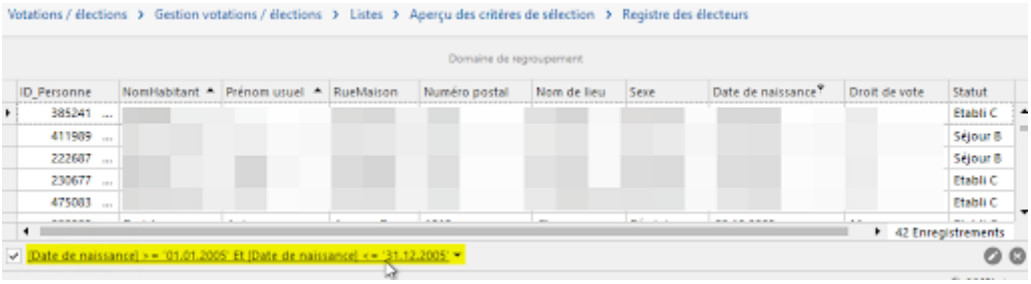
Dans le but d'inviter ou d'informer tous les électeurs·trices atteignant l'âge de 18 ans durant l'année (peu importe si 18 ans déjà révolus ou s'ils surviendront dans les mois qui suivent), en tenant compte des Etrangers possédant le droit de vote, ainsi que des curatelles/tutelles privatives du droit de vote, ainsi que les admissions/suppressions extraordinaires, il est nécessaire de constituer un registre électoral au 31 décembre de l'année souhaitée.

Voici comment procéder :

1. Dans le module *Votations/Elections*, cliquer sur *Nouveau*
2. Indiquer 31.12 et l'année ad hoc
3. Sous l'onglet Registre des électeurs : clic-droit *Attribuer* 'Commune' et enregistrer
4. Cliquer sur l'icône *Listes*
5. Choisir une sélection préenregistrée ou en construire une et cliquer sur le bouton *OK*. C'est ici que vous pouvez indiquer si vous souhaitez que les Etrangers, que les Suisses ou tous (dans notre exemple : droit de vote Etrangers selon âge)
6. Le résultat apparaît. Si l'aperçu par défaut ne convient pas, vous pouvez en choisir un autre préexistant (par exemple *Filtre-naissance* ou ajouter/enlever des colonnes
7. Tout en bas, cliquer sur les critères Dates de naissance et adapter l'année.







Fin de la procédure.